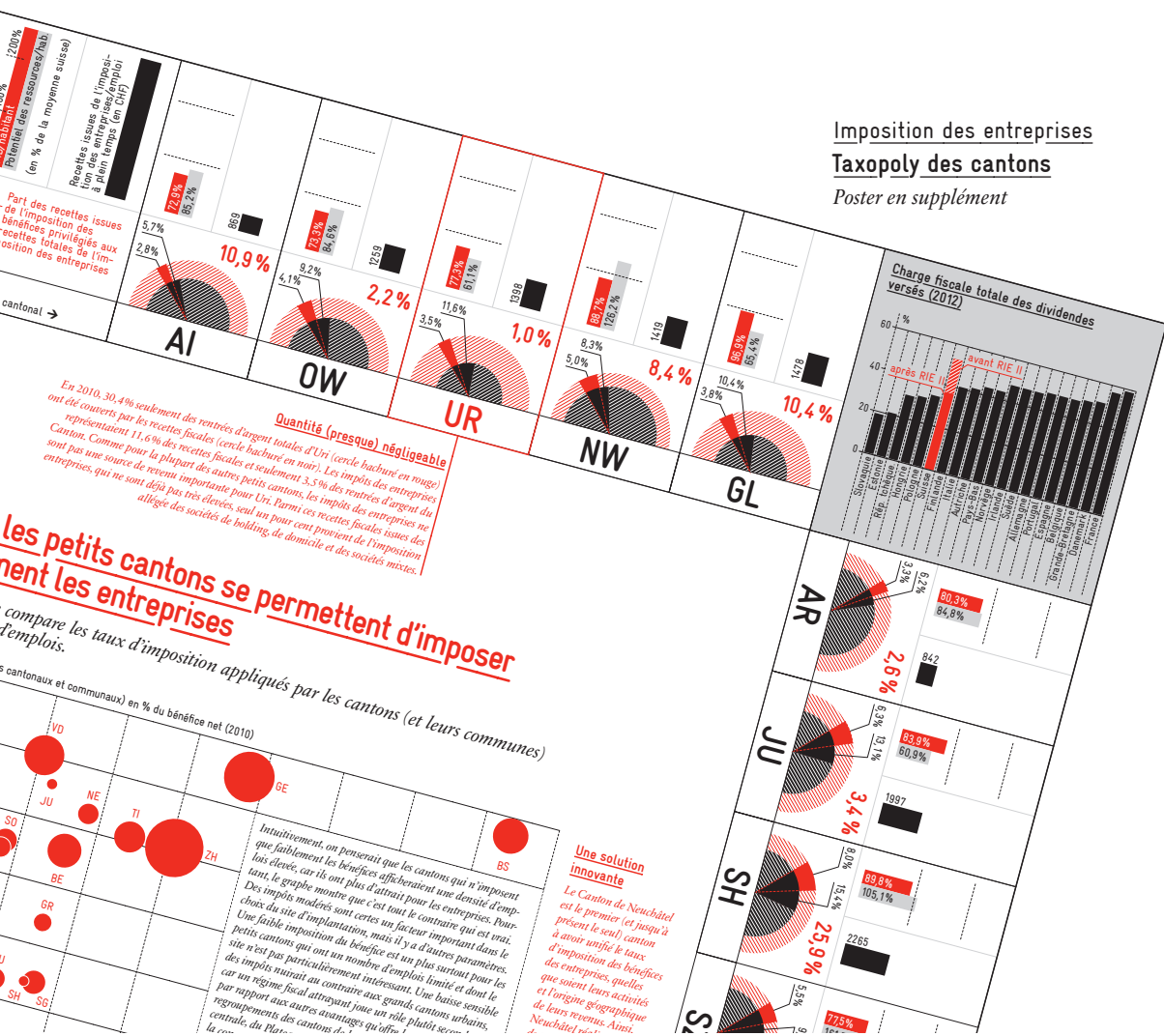


avenir | actuel

01/2013

- 2 _ Editorial
- 3 _ Avenir
- 6 _ Caisses de pension
- 7 _ Chiffres
- 8 _ Innovation
- 9 _ Démocratie
- 10 _ Classe moyenne
- 12 _ Tournant énergétique
- 14 _ Internet
- 15 _ Pardon?
- 16 _ Politique sociale
- 17 _ Marché du travail
- 18 _ Matières premières
- 19 _ Lecture
- 20 _ Publications





Gerhard Schwarz

Directeur Avenir Suisse

Révolte au paradis: cette expression, qui reprend le titre d'un livre paru il n'y a pas si longtemps («Aufruhr im Paradies»), reflète bien l'état d'esprit des Suisses. En effet, ces derniers jouissent du niveau de vie le plus élevé que la population ait jamais connu dans l'histoire. Pourtant, ils s'agitent parce que qui est à la recherche d'un logement dans les centres-villes n'en trouve pas; parce que les pendulaires, aux heures de pointe, subissent des conditions qui sont habituelles à Tokyo ou à Los Angeles; parce que les réfugiés économiques abusent de leur hospitalité ou parce que les managers, qui touchent des millions, ne sont pas suffisamment conscients de leurs responsabilités. Bref: le monde entier envie aux Suisses leurs soucis.

En réalité, les problèmes des Suisses (qui ne doivent pas être minimisés) sont le plus souvent liés au bien-être qu'ils ont construit au fil du temps et au succès qu'ils ont remporté. Les statistiques brutes reflètent cette situation. Même pendant les années de la crise, la Suisse a connu une croissance économique et affiché un budget de l'État excédentaire. Elle est l'un des rares pays à remplir les critères de Maastricht, tandis que l'Europe ploie sous la crise de sa dette. De plus, notre pays cavale depuis des années en tête du classement du rapport global sur la compétitivité établi par le World Economic Forum, alors que, il y a 20 ans à peine, des économistes renommés avaient craint que la Suisse passe du statut de «Sonderfall» à celui de patient à traiter.

Toutefois, l'autosatisfaction serait malvenue. La Suisse n'est parvenue là où elle est qu'à force d'investissement, de prudence et de sagesse (où de ruse?) ainsi qu'avec un peu de chance. Notre pays n'en reste finalement pas moins un borgne au milieu des aveugles. Tout ne va pas au mieux, loin de là. Et tout aurait pu et peut encore tourner autrement si la Suisse ne prend pas soin de son héritage, si elle ne s'arme pas pour l'avenir. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les contributions du livre «Idées pour la Suisse», publié récemment, ainsi que les propositions présentées dans cette édition d'«avenir actuel».

Pour que la Suisse continue à prospérer

L'ouvrage d'Avenir Suisse «Idées pour la Suisse» lance «44 chances d'avenir». Des propositions provocatrices à moyen et long terme pour montrer comment la Suisse pourra rester un site économique de taille.

Gerhard Schwarz

Pour qui veut bien vivre, il vaut mieux naître en Suisse: ce n'est pas là un adage du patriotisme helvétique, mais le résultat d'une analyse de la revue économique britannique «The Economist». Sur la base d'un ensemble d'onze indicateurs de qualité de vie, les auteurs de l'étude ont élaboré l'indice «Where to be born» pour 2013. La Suisse se trouve en tête du classement, suivent, avec un peu de distance, l'Australie et la Norvège. Dans le dernier classement de 1988, elle n'est arrivée qu'en 13^e position. Par les temps qui courent, «le pays de l'ennui» d'alors a désormais gagné de l'intérêt pour les analystes.

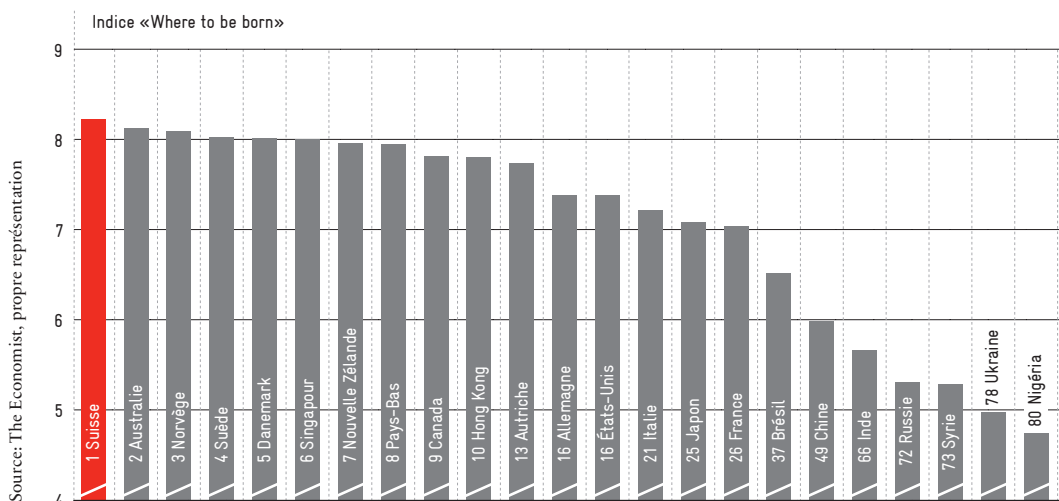
Les Suisses ne peuvent que se réjouir de ce classement – dans la crise de la dette mondiale, la situation de la Suisse est effectivement exception-

nelle. Mais les experts de «The Economist» ne sont pas seuls à prédire un avenir brillant à la Suisse. Malgré la crise de la dette, les faiblesses conjoncturelles et les turbulences monétaires sur les principaux marchés d'exportation, les analystes du Credit Suisse prédisent à la Suisse un «petit miracle économique» pour les prochaines années.

Cela pourrait même durer à moyen terme, à en croire Bert Rürup et Dirk Heilmann: dans leur livre «Fette Jahre», ils expliquent pourquoi l'Allemagne a un avenir radieux. Jusqu'en 2030, l'expansion de la mondialisation ne ralentirait pas, de nouveaux pays émergents ne cessant d'intégrer le mouvement. Les machines, les véhicules ainsi que les produits électroniques et chimiques repré-

Le gros lot des Suisses

Où faut-il naître pour s'assurer un avenir radieux? Le département des analyses de la revue économique «The Economist», l'«Economist Intelligence Unit», a répondu à cette question à l'aide de l'indice «Where to be born» basé sur onze indicateurs. Résultat: dans la loterie de la vie, les Suisses auront le plus de chance.



Les 44 idées en un coup d'œil

Domaine	À moyen terme	À long terme
Marché du travail et migration	01_cotisations LPP indépendantes de l'âge pour promouvoir l'emploi des personnes âgées 02_pas de promotion spécifique de la place économique	03_redevance volontaire pour l'emploi des étrangers
Politique monétaire et financière	04_simplifier la régulation des banques 05_taux des fonds propres non pondéré	06_plus de transparence à la BNS 07_pas de droit attiré de la Confédération, ou cantonal sur les parts de bénéfice BNS
Politique fiscale	08_TVA à taux unique 09_pilier 3c: un nouveau produit de prévoyance avec paiement anticipé de la dette fiscale	10_passer de l'impôt fédéral direct à l'impôt fédéral progressif sur la consommation
Éducation, recherche, innovation	11_apprentissage professionnel: plus de culture générale, moins de spécialisation 12_introduire des études duales aux hautes écoles spécialisées	13_plus de différenciation dans le système tertiaire 14_le «compte» de formation: vers le financement des prestations par le demandeur
Prévoyance vieillesse	15_suppression de l'âge légal de la retraite 16_instauration d'un frein à l'endettement pour toutes les assurances sociales	17_dépolitisation du taux de conversion LPP 18_capitalisation complète des caisses de pension de droit public 19_libre choix des caisses de pension par les employés
Santé	20_analyse coûts-bénéfices institutionnalisée des prestations de l'assurance de base 21_suppression de la planification cantonale des hôpitaux et de l'obligation de contracter	22_augmenter et différencier la participation privée aux coûts de l'assurance de base 23_introduction d'un «Medical Savings Account»
Politique des transports	24_augmentation progressive du taux de couverture des coûts des transports 25_transparence et priorisation dans le financement des infrastructures	26_créer un système de «mobility pricing» global pour le rail et la route 27_privatisation des infrastructures de transport
Énergie	28_prix du marché flexibles pour tous les consommateurs 29_régulation des centrales orientée vers le libre marché	30_fonds d'énergie cantonaux 31_privatisation du réseau de transmission
Aménagement du territoire	32_instruments de coordination efficaces pour gérer le territoire métropolitain 33_mécanisme pour réallouer les réserves de zones à bâtir	34_paysages de parcs pour une Suisse urbaine 35_gestion des territoires exsangues
Corporate Governance	36_système proportionnel pour élire les membres des conseils d'administration 37_meilleures conditions-cadre pour hedge funds	38_action dite «cumulus» pour les investisseurs loyaux
Institutions politiques	39_adaptation des barrières pour les initiatives et les référendums 40_arbitrage par le peuple entre le Conseil national et le Conseil des États 41_une Constitution fédérale qui facilite les fusions cantonales	42_une péréquation financière qui récompense les efforts 43_«splitting» entre droit fiscal et droit de vote qui fait la différence entre le lieu de résidence et le lieu de travail
Politique de société		44_changer le service militaire obligatoire en obligation de servir la communauté

» sentent trois quarts des exportations de l'Allemagne. Or, ces quatre types de produits font partie des biens que les BRIC importent le plus. Rürup et Heilmann en concluent que «l'éventail de produits offerts par l'industrie allemande, dominé par les biens d'équipement, est parfaitement adapté à la demande des pays émergents».

Cela n'en est pas moins vrai pour les entreprises suisses. Elles ne se rattachent pas seulement à la chaîne de valeur des groupes multinationaux allemands, mais leur font également souvent concurrence. De plus, la Suisse peut compter sur des atouts supplémentaires comme le négoce des matières premières, la place financière et la production de biens de luxe, pour lesquels il existe des marchés valant des milliards.

Renforcer les points forts, atténuer les faiblesses

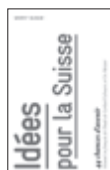
Pourtant, ces perspectives ne doivent pas inciter à la suffisance. La Suisse ne peut maintenir sa situation que si elle ne se repose pas sur ses lauriers et qu'elle continue à faire preuve d'ambition: sur le fond, tout téméraire que cela puisse paraître, elle doit constamment et partout être meilleure économiquement, même si cela risque de lui attirer encore plus de jalousie et d'opposition. Pour cela, il faut prendre soin de la place économique sur le long terme et fournir continuellement des efforts pour créer des conditions favorables au commerce extérieur. En raison de ses nombreux «désavantages» naturels (bien que, à bien y penser, ceux-ci ne s'avèrent pas toujours tels), la Suisse a besoin d'une politique de réforme à court et moyen terme, qui renforce ses forces et atténue ses faiblesses.

C'est dans cette optique que l'ouvrage «Idées pour la Suisse», publié au mois de janvier, a été écrit. À travers 44 propositions à moyen et long terme (cf. tableau ci-contre), les auteurs visent à encourager le développement du modèle suisse, en faisant preuve de courage dans les prévisions, mais aussi en valorisant l'existant – suivant l'appel de Walter Jöhr, un des économistes suisses les plus renommés du XX^e siècle.

Idées pour la Suisse

Avenir Suisse propose «44 chances d'avenir»

Quels changements permettront à la Suisse de conserver son héritage sans oublier son développement? Le dernier livre d'Avenir Suisse tente de



répondre à cette question en proposant un ensemble d'idées libérales pour renforcer notre pays. Il ne lance pas de projets du style «JO 2022» et ne se limite pas à des secteurs spéci-

fiques, telles la place financière ou l'agriculture, mais suggère des conditions-cadre universelles.

Cet ouvrage présente des idées qu'Avenir Suisse a lancées ces dernières années mais qui n'ont pas encore été réalisées, ainsi que des idées nouvelles, sciemment provocatrices. Y figurent notamment des propositions globales (réforme fondamentale du système fiscal) et des propositions spécifiques (aménagement du territoire). Il est question aussi de réformes applicables à court terme (plus grande liberté de choix des stratégies de placement dans le régime surobligatoire de la prévoyance professionnelle), ainsi que des réformes sur le long terme («compte» de formation). Enfin, il s'agit d'innovations qui soutiendraient les forces traditionnelles de la Suisse (système de milice, concurrence fiscale) et de nouveautés qui ont fait leur preuve dans d'autres pays (par exemple le «mobility pricing»).

Toutes ces idées visent à mettre de l'ordre dans le «ménage» suisse afin de garder sa qualité et sa stabilité.

<http://www.avenir-suisse.ch/fr/23836/idees-pour-la-suisse/>

Pas de traitement de faveur des caisses publiques

Le trou des caisses de pension publiques atteint 50 milliards de francs. À l'avenir, elles pourront continuer à présenter un degré de couverture inférieur à 100 %. Cette exception au bénéfice des caisses de droit public doit disparaître.

Jérôme Cosandey

Les règles légales qui encadrent l'activité des caisses de pension publiques diffèrent de celles des caisses privées. Les assurés des institutions privées ont fréquemment le sentiment d'une injustice. Les caisses de droit privé en situation de sous-couverture doivent par exemple prendre des mesures d'assainissement leur permettant de revenir dans les cinq à sept ans à un taux de 100 %. Il en va autrement des caisses publiques (instituts de prévoyance du secteur public). Pour elles, l'État a le choix entre deux solutions d'ici à la fin 2013.

Soit l'État envisage une «capitalisation complète» de ses institutions publiques et oblige les caisses en sous-couverture à présenter un degré de couverture de 100 % dans les dix ans.

Soit les caisses publiques obtiennent une garantie d'État. Dans le cas de cette «capitalisation par-

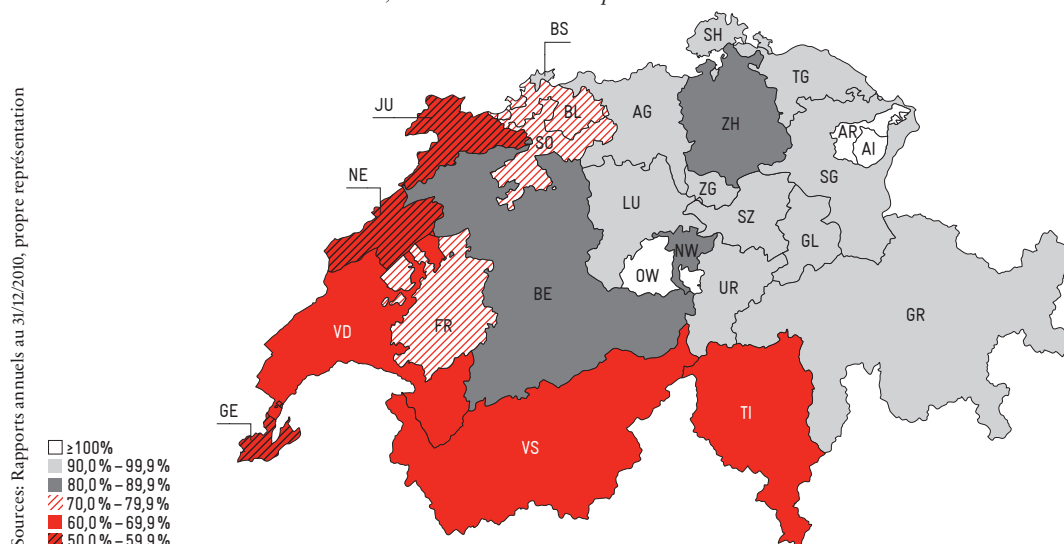
tielle», les caisses de pension obtiennent un délai de 40 ans, soit jusqu'en 2052, pour faire de l'ordre dans leur ménage. D'ici là, les instituts peuvent se satisfaire d'un degré de couverture de seulement 80 %.

Un trou de 50 milliards

Le système de capitalisation partielle de la LPP est risqué, dangereux et choquant. Une capitalisation partielle – donc une sous-couverture permanente – signifie que les rentes actuelles et futures ne sont pas couvertes par un montant suffisant de fonds propres. Le défaut de financement est gigantesque. Il est évalué à 50 milliards de francs. Il appartiendra aux contribuables (au sein de la même génération) ou aux créanciers (transfert de charges aux futures générations) de

«Rüstigraben» des caisses de pension cantonales

Très peu de caisses de pension cantonales sont en bon état (les cantons d'Appenzell, Obwald). Surtout en Suisse romande et au Tessin, leur assainissement s'impose.



Sources: Rapports annuels au 31/12/2010, propre représentation

combler ce trou. Ces deux pistes sont étrangères à un système du deuxième pilier fondé sur l'idée que chaque individu épargne pour sa propre prévoyance.

La raison de la différence de traitement des caisses publiques et privées est (trop) simple. Dans une caisse de pension privée, l'employeur peut être amené à fermer son entreprise (faillite, fusion, transfert à l'étranger). Il doit donc s'assurer que le versement des retraites est garanti en tout temps. L'approche est différente pour les caisses publiques puisque l'État devrait encore être là dans 100 ans.

L'État n'est pas éternel

L'argumentation est déficiente. Certes, l'État ne va pas disparaître de sitôt, mais il devra réévaluer ses tâches en permanence en fonction des changements qui interviennent dans la société. Ainsi en est-il allé de La Poste, des CFF et de Swisscom lors de leur privatisation. La caisse de pension de ces régies d'État était alors en sous-couverture. La Confédération a subitement dû verser 21 Mrd. CHF pour financer cette autonomisation.

Non seulement le catalogue des tâches des caisses publiques est différent, mais aussi leur territoire. Une étude d'Avenir Suisse a montré que 600 communes avaient fusionné depuis l'an 2000. Les différents degrés de couverture des caisses publiques et la détermination des personnes et entités qui financeront l'effort d'assainissement peuvent conduire à l'échec d'un projet de fusion.

L'argument de la pérennité des institutions étatiques ne convainc donc pas. L'assainissement des caisses publiques en sous-couverture est hautement prioritaire même si le coût de 50 Mrd. CHF nécessite une longue période transitoire. À court terme, la capitalisation complète sans garantie d'État doit être favorisée. À long terme, il faut corriger la version révisée de la LPP décidée en décembre 2010, à savoir abolir le traitement d'exception offert aux caisses publiques et surtout renoncer à l'autorisation de la capitalisation partielle.

Publication en ligne: 31/10/2012

28,2 % – 20,9 %

En termes de création de valeur, les Suisses sont (encore) plus riches qu'ils ne le pensent, puisque le produit national brut ne tient compte que des prestations rétribuées. En 2010, le PIB (574 Mrd. CHF) ne représentait donc que 61 % de la création de valeur totale en Suisse; les 39 % restants (367 Mrd. CHF) étaient le fruit du travail non rémunéré. En 1997, ce rapport était même renversé: le travail rémunéré n'assurait que 42 %, tandis que le travail non rémunéré 58 % de la richesse suisse. On en peut déduire une illusion de la croissance. En termes réelles, le PIB officiel a crû entre 1997 et 2010 de 28,2 %. Mais cela est dû aussi au fait que la part du travail non rémunéré a baissé – les femmes s'intégrant plus dans le marché du travail rémunéré. Si la part du travail non rémunéré était encore la même qu'en 1997, la croissance du PIB s'élèverait seulement à 20,9 % – un quart de l'augmentation relève donc d'un tour de passe-passe statistique.

17 629 Mio. tonnes

Le protocole de Kyoto devait aider les pays industrialisés à réduire leurs émissions de CO₂. Il a pris fin avec l'année 2012. Pour le moment, il n'y a pas de traité qui lui succède – et il n'y en aura probablement jamais: la dernière conférence climatique à Doha est restée sans résultat. Les USA n'ont jamais accepté de s'engager (tout en baissant leurs émissions grâce à la substitution du charbon par le gaz «non conventionnel»). Entre-temps, la Chine, le plus grand émetteur de CO₂, l'Inde et le Brésil s'opposent aux limitations que le protocole pose à leur croissance et la Russie, le Japon et le Canada sont sortis. Seules l'Australie, l'UE et la Suisse sont prêtes à s'engager: en 2010, elles étaient responsables d'environ 12 % des 17 629 Mio. tonnes de CO₂ émises. Certains critiques se montrent pourtant optimistes concernant l'efficacité du protocole: depuis son entrée en vigueur (1997), les températures globales ne sont plus montées et se trouvent même en dessous des pronostics du GIEC faits depuis 1990.

Beaucoup d'idées grâce à l'argent

La Suisse est l'un des pays qui déposent le plus de demandes de brevet par habitant. Dans les États en crise, par contre, on ne peut guère espérer d'innovations.

Gerhard Schwarz

L'un des indicateurs les plus importants pour la compétitivité future d'un pays est le nombre de brevets déposés. Ces chiffres donnent peu d'espoir aux États embourbés dans la crise. Et ils soulignent une fois de plus la position exceptionnelle de la Suisse. Si l'on regarde le nombre en chiffres absolus de brevets déposés auprès de l'Office européen des brevets (OEB) en 2010, la plupart des pays en crise sont loin derrière. Alors que l'Autriche se place à la quinzième place avec 1730 brevets, l'Espagne, pourtant cinq fois plus grande, en a déposé seulement 1436. Seule l'Italie fait partie des «grands» pour les brevets. Elle est toutefois largement battue par l'Allemagne, qui a présenté presque sept fois plus de demandes.

Avec 6742 demandes de brevet, la Suisse se trouve en cinquième position. La «performance»

suisse est encore plus impressionnante si l'on compare le nombre de dépôts par habitant. Avec ce critère, la Suisse affiche des chiffres douze fois plus élevés que l'Italie et près de dix fois plus élevés que la Grande-Bretagne.

Pourquoi les Suisses sont-ils si bons?

La position particulière de la Suisse ne s'explique ni par son petit territoire, ni par des caractéristiques propres à ses branches d'activité, ni même par le fait que les holdings concentrent souvent les demandes de brevets et de licences. Parmi les dix plus grands demandeurs suisses de brevets, on ne compte qu'une seule entreprise qu'on peut considérer comme une holding; les autres sont des noms traditionnels de l'économie suisse.

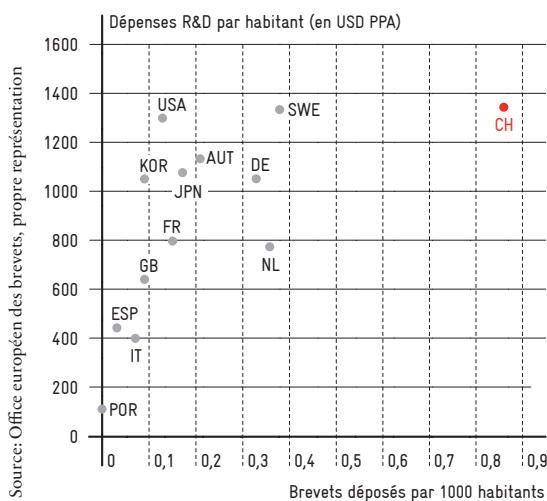
La situation exceptionnelle de la Suisse est encore plus extraordinaire si on compare le nombre de brevets avec les dépenses de l'État pour la recherche et le développement au sens strict. Les quatre pays en tête du classement des brevets déposent tous au moins quinze fois plus que la Suisse (en part du PIB). En chiffres absolus par habitant (à pouvoir d'achat égal), c'est au moins dix fois plus. On se demande comment cela est possible.

La clé de l'énigme réside dans deux phénomènes. D'une part, les dépenses étatiques pour la recherche en Suisse, si l'on inclut celles consenties pour les hautes écoles, se situent autour de 350 dollars par habitant; seules celles des États-Unis sont plus importantes (450 dollars). D'autre part, le secteur privé suisse est celui qui dépense le plus pour la recherche par habitant, juste devant la Suède et les États-Unis. Même ainsi, il est impressionnant que la Suisse «sorte» plus de six fois plus de brevets que les États-Unis, pour pratiquement le même investissement.

Publication en ligne: 29/10/2012

De l'argent bien investi

Sur le plan mondial, les chercheurs suisses reçoivent le plus de fonds pour la recherche, encore devant les américains et les suédois. Le rendement vaut cet investissement.



Moins de votations seraient un plus

Le nombre de signatures pour les initiatives et les référendums n'a jamais été adapté à la croissance de la population. Résultat: une avalanche d'objets aujourd'hui.

Lukas Rühli

Les votations populaires sont à la mode en Suisse: depuis janvier 2011, le peuple s'est prononcé sur neuf initiatives, une autre est prête à être soumise aux citoyens, huit sont discutées au Parlement, plus de neuf attendent une décision du Conseil fédéral. Ces chiffres ne sont que le point culminant provisoire d'une tendance qu'on peut observer depuis des décennies. Le peuple a de plus en plus de prise sur le processus législatif.

Dans les faits, les droits de participation des citoyens n'ont cessé de s'étendre depuis 1848, avec le référendum facultatif sur les lois en 1874, l'initiative pour une révision partielle de la Constitution fédérale en 1891, la participation dans la politique extérieure en 1921, 1977 et 2003, le droit de vote pour les femmes en 1971 (enfin) et l'introduction du «double oui» en 1988. Aujourd'hui, les Suisses peuvent décider des affaires publiques comme nulle part ailleurs dans le monde.

Toutefois, cette influence croissante du peuple sur la législation n'est pas due à l'extension des droits populaires, mais à un fait mathématique (voir schéma): en 1891, pour imposer une votation populaire, il fallait récolter la signature de 7,7 % des votants pour une initiative, 4,6 % pour un référendum. Aujourd'hui, moins de 2 % pour les initiatives et d'1 % pour les référendums suffisent.

Le souverain peut-il se contenir?

Cela engendre une avalanche d'initiatives et de référendums. C'est particulièrement frappant pour la multiplication constante des initiatives, dont le nombre est passé de 7 dans les années 1960 à 36 pendant les années 2000, pour atteindre selon toute vraisemblance plus de 40 pendant les années 2010. Même le nombre de référendums a triplé. Des intérêts organisés peuvent aujourd'hui obtenir pratiquement n'importe quel référendum et de plus en plus d'initiatives soutenues par de petites associations sont déposées.

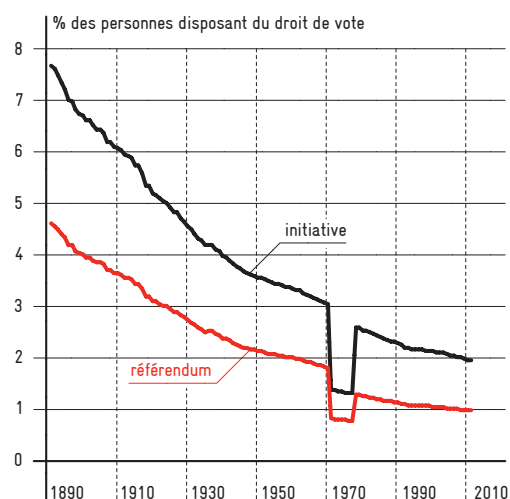
Depuis toujours, les initiatives sont très rarement acceptées par le peuple. Cette «désubstantialisation» de la démocratie directe mène au mieux à des contretemps, des dépenses politiques supplémentaires, plus d'incertitude, au pire à une déstabilisation du système politique.

Fixer un nombre minimal de signatures 2-3 fois plus élevé pourrait être une solution. Le pouvoir des associations de l'ensemble de l'échiquier politique serait amoindri, car chaque intérêt particulier ne donnerait pas lieu à une votation aussi facilement. Ainsi, on peut également considérer cette proposition comme un mécanisme pour l'engagement personnel du peuple, qui peut être tout à fait intéressant pour ce dernier.

Publication en ligne: 12/10/2012

Nombre croissant de votants

Pendant que le nombre de votants augmentait, le nombre de signatures requises pour les initiatives populaires n'a été adapté qu'après 1971 (droit de vote élargi aux femmes).



Source: OFS, propre représentation

«C'est un système pervers»

L'ascenseur social n'est pas bloqué, mais il avance plus lentement. La redistribution menée par l'État repousse la classe moyenne vers la limite inférieure de revenu et compromet ses chances d'ascension sociale.

Gerhard Schwarz, interviewé par Beat Schmid

Techniquement parlant, la classe moyenne suisse se porte assez bien.

C'est vrai. La classe moyenne va mieux qu'il y a 10 ou 20 ans. Et en Suisse elle va mieux qu'en Allemagne, en France ou encore en Italie. Mais cela n'a rien d'étonnant. Ce qui surprend par contre, c'est que malgré la crise, en Suisse les revenus n'ont pas baissé.

Quel est donc le problème?

La classe moyenne est un concept relatif qui se définit par rapport aux tranches inférieure et supérieure de la société. C'est donc par rapport à ces deux tranches, donc en termes relatifs, que la situation de la classe moyenne s'est détériorée. Par contre, non seulement la classe supérieure a ga-

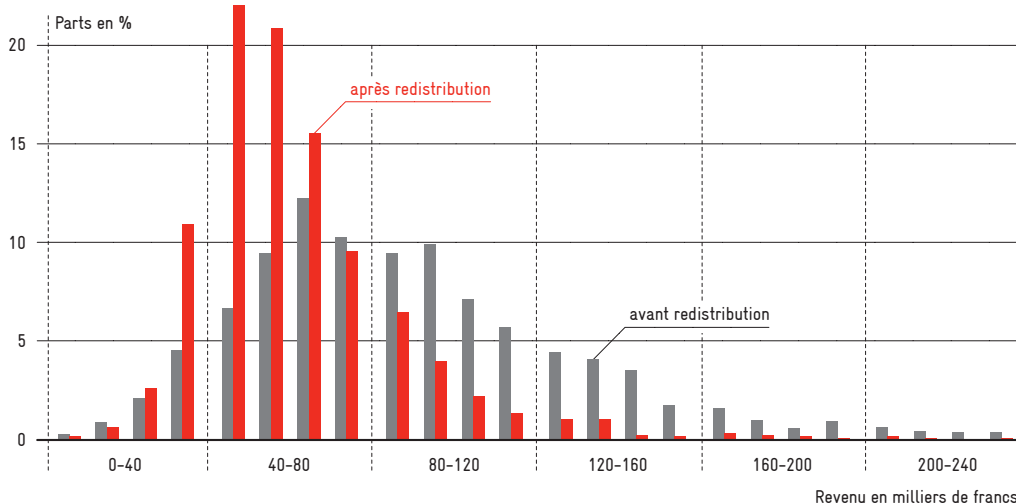
gné en termes de revenu – environ 15 % – mais aussi la classe inférieure, dont le revenu a crû d'une valeur entre 7 et 10 %.

Les extrémités repoussent la classe moyenne?

La distance envers la classe inférieure s'est réduite, tandis que celle envers la classe supérieure a crû. Vu de cette façon, la classe moyenne a dérivé vers la classe inférieure, ce qui reflète bien le sentiment de beaucoup de personnes. La comparaison sociale est dans la nature humaine: si celle-ci nous amène à croire que les autres s'en sortent mieux que nous, cela nous crée du stress et un sentiment de désavantage par rapport aux autres. La classe moyenne a toujours pensé que si on s'applique, on peut avancer socialement et peut-être même

Trop de charges pour la classe moyenne active

Par sa pratique de redistribution, l'État repousse de larges parties de la classe moyenne active vers les limites inférieures de la société, tandis que ses prestations n'arrivent pas à compenser les charges fiscales et sociales imposées.



avoir sa place au soleil dans la classe supérieure. Les derniers développements vont dans l'autre sens.

Est-ce que l'ascension vers la classe supérieure est devenue plus difficile?

On pourrait le dire ainsi. Mais on ne pourra pas dire que l'ascenseur social est bloqué: il avance juste beaucoup plus lentement qu'autrefois. Ceci est aussi dû à la politique de redistribution menée par l'État.

Quels sont les conséquences de la redistribution?

Les couches moyenne et supérieure de la classe moyenne sont repoussées vers leurs limites inférieures. La redistribution étatique provoque une compression du milieu de la société. Cela pose un véritable problème.

Pourquoi?

Si l'on considère également la tarification des crèches et les rabais pour les caisses-maladie, les revenus de la classe moyenne sont imposés à un taux marginal implicite de 90% – cela sans prendre en compte les subventions aux logements sociaux. Si on les incluait, les gens feraient parfois mieux de travailler moins, voire de ne pas travailler du tout.

C'est pour cette raison que vous voulez supprimer la tarification dépendant du revenu?

Il faut supprimer la tarification dépendant du revenu, notamment pour les crèches et les caisses-maladie, parce qu'elle ne crée pas les bonnes incitations. L'État offre aux uns des places de crèche presque gratuites, ne leur demande presque rien comme prime d'assurance-maladie et distribue des bourses à foison; et aux autres, il ne donne pas de réduction, parce qu'ils ont franchi un certain seuil de revenu. La classe moyenne, aux revenus plus élevés, paie. Résultat: on se demande si on ne ferait pas mieux de travailler moins. C'est un système pervers – abolissons-le!

Entretien publié le 18/11/2012 dans «Der Sonntag»

Au pays du milieu

La classe moyenne va bien, mais elle se sent défavorisée. Pourquoi?

Sans exagérer, la Suisse peut être qualifiée de pays où «règne» la classe moyenne: elle se définit par le milieu, par la médiane, plutôt que par

les extrémités. La classe moyenne est perçue, de façon presque mythique, en tant que pilier du bien-être économique suisse qui assure en même temps la stabilité politique du

pays. Surtout, la Suisse pratique une distribution du bien-être de façon à ce que des larges pans de la société puissent en bénéficier, ce qui a un effet d'intégration que l'on observe dans peu d'autres pays au monde.

Et il s'agit là d'une distribution qui se fait avant que l'État n'intervienne. La classe moyenne suisse va donc bien – même très bien si l'on en juge les statistiques des salaires et du budget disponible par famille.

Cependant, cette situation favorable sur le plan objectif contraste avec le malaise et l'insécurité ressentis au sein de la classe moyenne. Dans l'étude «La classe moyenne malmenée. Entre ambition et désillusion» (résumé en français), les éditeurs Patrik Schellenbauer et Daniel Müller-Jentsch proposent une analyse plus détaillée: en collaboration avec des experts de renom, ils essaient d'expliquer les causes du malaise ressenti par une partie croissante de la société. Le livre a été publié (en allemand) aux éditions NZZ Libro (38 CHF), son résumé est disponible en ligne.



<http://www.avenir-suisse.ch/fr/22508/la-classe-moyenne-malmenee/>

Baisse des coûts, hausse des subventions

La production d'énergie renouvelable est de moins en moins chère. Pourtant, en Allemagne, où cette énergie est généreusement subventionnée, les consommateurs d'électricité n'en profitent pas. Au contraire. La Suisse devrait en tirer les leçons.

Urs Meister

Les coûts des nouvelles énergies renouvelables chutent – cela est indéniablement une bonne nouvelle. Les technologies telles que l'énergie éolienne onshore permettent aujourd'hui de produire à des prix proches de ceux du marché, de sorte qu'elles n'ont presque plus besoin d'être subventionnées. L'institut allemand «Fraunhofer» a récemment évalué les coûts moyens de production des installations éoliennes onshore bien placées à 0,06-0,08 EUR/kWh. En comparaison, à la Bourse EEX, les prix pour la charge de base et la charge de pointe se situaient respectivement à 0,05 et 0,06 EUR/kWh en 2011.

Par contre, le photovoltaïque est bien loin des capacités du marché, malgré une baisse des coûts impressionnante. Selon l'institut «Fraunhofer», les coûts de revient moyens des petites installations photovoltaïques sont compris entre 0,14 et 0,16 EUR/kWh dans le sud de l'Allemagne; en 2004, ils s'élevaient encore à 0,5–0,6 EUR/kWh. La chute des coûts s'explique tant par la baisse du prix du silicium sur le marché mondial que par les effets de courbe d'apprentissage et les effets d'échelle pour la fabrication d'installations photovoltaïques. De plus, les surcapacités de la production photovoltaïque font baisser encore les prix.

Les ménages de plus en plus chargés

D'autres baisses de coûts sont attendues, bien qu'avec une dynamique moindre. Or, ces bonnes nouvelles ne profitent pas aux consommateurs. Au contraire, l'encouragement des énergies renouvelables prévu par la loi sur les énergies renouvelables («Erneuerbare-Energie-Gesetz», EEG), semblable à notre rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), est sans cesse plus onéreux.

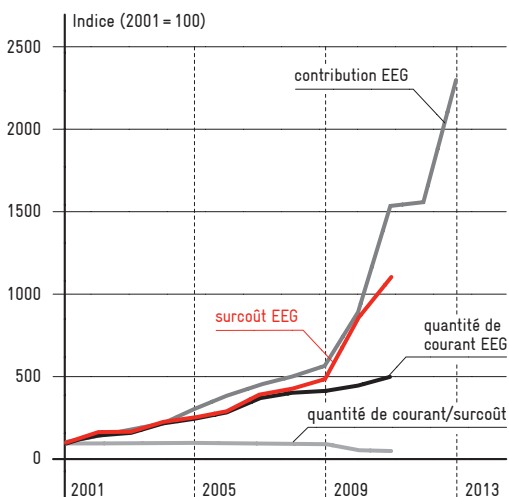
Les contributions liées à l'EEG (majoration du prix pour le consommateur final) s'élevaient à 0,0023 EUR/kWh en 2001, puis à 0,036 EUR/kWh

en 2011, et se montent désormais à 0,053 EUR/kWh. Un ménage moyen (3 personnes) paie environ 180 EUR/an pour l'encouragement des énergies renouvelables – environ 60 EUR de plus qu'en 2012.

Cette charge croissante s'explique par la production sans cesse plus importante de courant écologique subventionné. Celle-ci correspondait à près de 18 TWh en 2001, et à plus de 91 TWh en 2011 (ce qui représente environ 150 % de la production suisse totale). Or, les statistiques montrent que l'augmentation des subventions de l'EEG (surcoût lié à l'EEG) a été plus forte que celle de la production de courant vert (v. graphique). Eu égard à la baisse des coûts, cette situation est étonnante: de toute évidence, l'évolution réelle des coûts est prise en compte avec du retard. Cet effet est par-

Les coûts du solaire explosent

Bien que le courant photovoltaïque soit moins onéreux, les contributions et les subventions EEG se multiplient.



Sources: BMI, BDEW, eeg-kwk.net, propre représentation

ticulièrement marqué pour l'énergie solaire, pour laquelle la baisse des coûts est dynamique et difficile à anticiper. Ainsi, les versements pour les petites installations photovoltaïques étaient encore compris entre 0,18 et 0,24 EUR/kWh jusqu'à début 2012, et entre 0,13 et 0,19 EUR/kWh depuis octobre 2012. Régulièrement, l'annonce d'une adaptation des subventions provoque un boom des installations (après tout, on aimerait bien profiter encore d'indemnités élevées avec des technologies meilleur marché). Des effets d'aubaine se produisent: personne ne refusera les subventions offertes.

De plus en plus d'énergie solaire chère

Or, le retard qu'a la bureaucratie sur la baisse des coûts ne permet pas d'expliquer pourquoi les subventions augmentent plus que la quantité d'énergie soutenue par l'EEG. L'écart croissant entre ces deux données trahit une efficacité globalement à la baisse. Cela est dû d'une part à la part croissante des technologies chères dans le portefeuille de l'EEG. Entre 2004 et 2011, la part de l'énergie solaire, relativement coûteuse, est passée de 1,5 à 21%, ce qui a entraîné une hausse des coûts moyens de subvention. D'autre part, le montant des aides octroyées ont augmenté en raison de la baisse des prix du courant dans le commerce de gros. En 2008, les prix pour la charge de base se situaient encore autour de 0,07 EUR/kWh en Allemagne et en Autriche. Ainsi, les subventions nécessaires ont augmenté, car elles sont calculées selon la différence entre les coûts de production et les prix du marché.

Les prix à la baisse sur le marché de l'électricité ne sont pas seulement dus à la récession économique en Europe, aux prix relativement bas du gaz et aux surcapacités des centrales. Ils résultent également de l'encouragement croissant des énergies renouvelables. Étant donné qu'elles sont injectées en priorité dans le réseau et que leur production n'occasionne généralement pas de coûts marginaux, elles poussent les centrales à combustibles fossiles hors du marché. Cet effet de «Merit Order» entraîne une baisse des prix sur le marché de l'électricité. Il est évalué à 0,009 EUR/kWh pour 2011 (0,006 EUR/kWh en 2009).

Ces évolutions ne suffisent toutefois pas à expliquer pourquoi les contributions des consommateurs ont augmenté plus fortement que l'ensemble des subventions de l'EEG (déjà trop élevées). Une raison essentielle est l'exonération croissante des entreprises gourmandes en courant. Pour qu'elles ne soient pas désavantagées dans la concurrence mondiale, elles ne paient pas ou très peu de contributions EEG. Cette consommation finale privilégiée concernait, en 2004, des entreprises qui consommaient 37 TWh. Cette valeur a progressé pour dépasser les 85 TWh en 2011. Les consommateurs finals qui ne sont pas privilégiés doivent donc payer une contribution qui augmente de façon disproportionnée. Ainsi, les entreprises gourmandes en électricité profitent non seulement de l'exonération des contributions EEG, mais aussi de l'effet «Merit Order». Étant donné que de nombreuses entreprises sont en plus exonérées des frais de réseau (aussi en hausse), le tournant énergétique est une bonne affaire pour elles.

L'augmentation des subventions nécessaires a été plus forte que celle de la production de courant.

Contributions en hausse

Donc, en dépit de la baisse des coûts de production, le consommateur allemand paie toujours plus de contributions EEG. Cette tendance va se maintenir pour deux raisons:

- Les subventions vont pour le moment continuer à augmenter plus fortement que la quantité d'électricité soutenue, notamment à cause de la production croissante d'énergie éolienne offshore, qui est chère.
- L'acceptation politique de l'EEG dépend d'une exonération fiscale plus grande. Si la situation économique devait encore se détériorer, d'autres entreprises vont aussi exiger de ne plus être soumises aux contributions EEG. Du reste, l'exonération des petits consommateurs à faible revenu fait déjà l'objet de discussions.

Publication en ligne: 25/10/2012

L'avantage d'un interdit

La publicité sur Internet demeure interdite sur la SRG SSR. Cette contrainte n'est plus un handicap, mais un avantage si la télévision d'État, financée par la redevance, peut en contrepartie élargir son offre en ligne. Une réorganisation s'impose.

Urs Meister

La SRG SSR n'a pour l'instant pas le droit de faire de la publicité sur ses plateformes Internet. Nous pourrions considérer cet interdit comme un avantage concurrentiel au profit des éditeurs privés. L'exclusion de la télévision d'État réduit en effet l'intensité de la concurrence sur le marché de la publicité en ligne. C'est d'autant plus vrai que la SRF est un acteur majeur. La page d'accueil de la télévision suisse est davantage visitée que celle du Tagesanzeiger ou de la NZZ. L'avantage apparent des éditeurs privés doit pourtant être relativisé. En effet, le potentiel publicitaire sur Internet est défini par le nombre d'utilisateurs, donc par l'attrait de l'offre. Or, en principe, l'abondance de publicités déplaît aux utilisateurs.

Les revenus sont inférieurs sur Internet

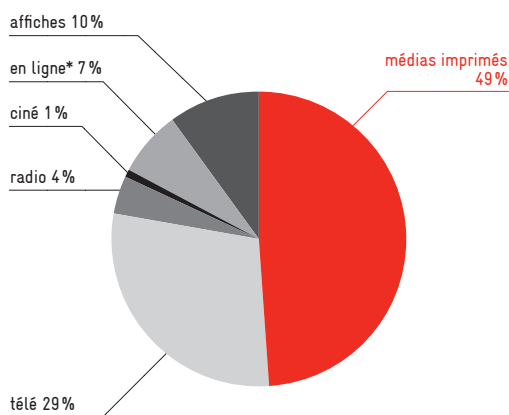
À l'avenir, la publicité restera absente des sites Internet de SRG SSR, ce qui les rendra plus attractifs que la concurrence des médias privés. L'argument reste valable selon lequel une réduction des revenus potentiels limite la qualité de l'offre Internet de la SRG SSR et favorise de la sorte la concurrence privée. Le modèle de financement de la SRG SSR nous oblige pourtant à réfuter cette thèse. Le financement par la redevance constitue en effet un avantage stratégique significatif en faveur de la télévision d'État et au détriment des éditeurs privés. Le potentiel de revenus sur Internet demeure d'ailleurs limité. Au premier semestre 2012, la part Internet du gâteau publicitaire suisse ne dépasse pas 7 %, si l'on prend en compte d'une part la publicité «display» classique (achats d'espaces et d'éléments graphiques ou visuels), et d'autre part celle, plus importante, des moteurs de recherche (voir graphique). Pour les éditeurs, il est donc de plus en plus difficile de financer l'offre uniquement par

les revenus d'Internet. En réalité, le contenu Internet est financé à la fois par la publicité en ligne et par la publicité des médias écrits. Mais si la rentabilité des médias traditionnels reste médiocre, ce modèle de cofinancement restera très fragile. Une étude américaine a par exemple montré que la baisse des recettes de la presse écrite n'était compensée que pour un septième par la croissance en ligne.

Grâce à la redevance, SRG SSR pourra encore longtemps financer le cœur de son activité. Elle n'a pas non plus à se soucier des aléas conjoncturels. Si les recettes publicitaires dépendent étroitement de l'évolution économique, les revenus de la redevance sont aussi stables que solides. Depuis de nombreuses années, ils sont même en

Presque pas d'argent sur la Toile

Malgré la publicité sur les moteurs de recherche, la publicité en ligne ne représente que 7 petits pourcents du marché suisse de la publicité.



*estimations d'experts et projections de la statistique publicitaire

augmentation (réelle), premièrement en raison de la hausse des tarifs et deuxièmement à cause de l'augmentation continue du nombre de ménages. Si en plus les autorités politiques désiraient compenser les recettes «manquantes» de la publicité en ligne, la SRG SSR pourrait se voir garantir un avantage stratégique des mains de la Confédération.

Le Conseil fédéral veut un assouplissement réglementaire

Ce scénario ne peut pas être exclu. En même temps que l'interdiction de la publicité Internet, le Conseil fédéral a également annoncé qu'il élargirait la marge de manœuvre de la SRG SSR sur Internet. Il assouplirait avant tout les règles concernant l'offre Internet de programmes radio et télévisuels. À l'inverse, la taille des articles en ligne doit être limitée. La porte est ainsi ouverte à la contestation. Le Conseil fédéral évoque le nombre de 1000 signes par article, les éditeurs préférant 800 signes et la SRG SSR 1500. L'article que vous lisez ici comprend environ 4650 signes (espaces compris).

De telles réglementations ponctuelles ne parviendront jamais à éliminer les distorsions de concurrence croissantes sur le marché des médias. Les éditeurs privés ne sont pas seulement confrontés à une baisse du chiffre d'affaires dans la presse écrite. Ils sont de plus en plus pénalisés par la concurrence croissante de l'offre de plus en plus complète des médias financés par la redevance. C'est d'autant plus regrettable dans un contexte de convergence croissante des médias, une évolution qui se traduit par une offre commune de contenus écrits, audio et visuels. Les nouvelles considérations techniques et les fréquents changements de préférences des consommateurs exigent une réorganisation fondamentale du service public dans les médias électroniques. Avenir Suisse a ouvert différentes pistes à ce propos dans son livre «Davantage de marché pour le service public».

Publication en ligne: 24/09/2012

Le revenu de base

Chaque vendredi, depuis des mois, Avenir Suisse reçoit la version électronique de la «newsletter» du comité d'initiative pour un revenu de base inconditionnel. Nous ne pouvons que spéculer sur les raisons de ce privilège. Nous avons probablement oublié, lors d'un débat, de mentionner que notre adresse électronique n'était pas une invitation à l'envoi de publicités.

Le bulletin invite à ajouter son nom à la liste de soutien, ou même à participer à la récolte de signatures. L'auteur n'est pas avare en incantations telles que «le moment est venu». En la matière, les titres se veulent provocateurs, à l'image de «la génération revenu de base a encore frappé» ou «créez plus de chômage!». Une brève interview d'un partisan du revenu de base à la tonalité un soupçon philosophique permet de clôturer l'exercice agréablement. On y trouve des propos tels que «l'intérêt est de changer sa façon de penser», ou «l'homme a toujours eu peur des nouvelles idées», ou encore: «le revenu de base crée la controverse parce que c'est une question de pouvoir». Il est parfois suggéré que le revenu de base satisfait le droit à une vie dans la dignité – ces «philosophes» n'expliquent pas la raison pour laquelle il serait digne de vivre avec un versement mensuel de l'État de 2500 francs pour ne rien faire.

Les initiants évitent par contre de fournir ne serait-ce que l'ombre d'un début d'argumentation sur les conséquences économiques d'un revenu de base. Les modèles d'évaluation d'Economiesuisse ont estimé que la TVA devrait bondir à 50 % (!) pour financer le revenu de base et qu'il en résulterait une baisse du PIB de 20 %. Pourtant, les initiants n'ont nullement réagi avec des contre-arguments, préférant le ton triomphant de leur «newsletter»: «Economiesuisse se lance dans la partie». Le fait que les initiants considèrent des contre-arguments aussi dévastateurs comme une confirmation de leur action ne peut que fermer la porte à la discussion qu'ils voulaient soi-disant ouvrir. **LR**

Comment réussir une réforme

Comment les réformes des assurances sociales peuvent-elles convaincre la majorité? Les succès qu'ont rencontrés d'autres pays donnent quelques éléments de réponse.

Alois Bischofberger

La politique a de la peine à réformer les assurances sociales. De telles réformes sont impopulaires et l'inactivité a des conséquences qui n'apparaissent qu'à moyen et long terme. Cela incite d'autant plus à remettre à plus tard des mesures essentielles. Il en résulte une stagnation des réformes. Il est donc important de connaître les facteurs de succès qui permettent de vaincre cette stagnation:

1. Un échange politique

Les réformes sociales doivent permettre l'échange politique. Celui-ci intègre dans la réforme des éléments qui ne sont certes pas nécessaires pour atteindre l'objectif du changement, mais qui prennent en compte des exigences importantes des opposants dans d'autres domaines. Ainsi, la baisse du taux de conversion en vue d'un financement durable du deuxième pilier pourrait être échangée contre la suppression de la déduction de coordination.

2. Priorité aux automatismes

Des automatismes dans les lois pourraient permettre d'anticiper des blocages en cas de décision difficile et de les éliminer par des mécanismes prédéfinis. Ainsi, la politique peut déterminer aujourd'hui déjà comment l'âge de la retraite doit être adapté en cas d'une augmentation importante de l'espérance de vie. La politique reste l'instance de contrôle. Elle décide quand et à quelle vitesse il faut réagir à des changements sociaux potentiels.

3. De nouveaux paradigmes

Parfois, les réformes fondamentales sont mieux acceptées que les révisions par petites étapes. Cela

est dû au fait que les gains et les pertes immédiats des différents groupes d'intérêts sont moins évidents. Les guerres de tranchée, où chacun protège son petit lopin de terre, peuvent être évitées. Le libre choix de l'institution de prévoyance serait un tel changement de paradigme.

4. De la nécessité des périodes de transition

La mise en œuvre des réformes nécessite une longue période de transition. Les personnes concernées doivent pouvoir s'adapter à la nouvelle situation. Ainsi, les employés sur le point de partir à la retraite devraient prolonger leur activité de quelques mois seulement si l'âge de la retraite était progressivement relevé d'1,5 mois par année. Les employés plus jeunes auraient plus de temps pour s'adapter à la nouvelle situation. De plus longues périodes de transition prennent aussi en compte le fait que les citoyens plus âgés participent de façon disproportionnée aux votations.

5. Des coûts transparents pour les citoyens

Les réformes sociales ont plus de chances d'aboutir si les risques financiers des assurances sociales ne sont plus ignorés. Dans la prévoyance professionnelle, les citoyens ne sentent pas directement la pression financière. L'imposant montant des capitaux de prévoyance professionnelle (755 Mrd. CHF en 2010) donne une fausse impression de sécurité. La nécessité de prendre aujourd'hui des mesures visant à assurer la stabilité financière de demain n'est pas perçue. Par conséquent, des réformes comme la détermination juste du taux de conversion contribuent de façon importante à la transparence des coûts pour la prévoyance professionnelle. Ainsi, les citoyens peuvent mieux anticiper les implications futures des décisions prises aujourd'hui.

Publication en ligne: 23/11/2012

Il faut connaître les facteurs de succès pour vaincre cette stagnation.

L'âge n'évince pas la jeunesse

Faciliter l'entrée des jeunes sur le marché du travail en «partageant» le travail et en favorisant les retraites anticipées nuit à toute personne désireuse de travailler.

Alois Bischofberger

Au cours des deux dernières décennies, la réduction du personnel due aux changements structurels a été amortie par des retraites anticipées. Un niveau de vie élevé et un système de prévoyance vieillesse bien développé ont également encouragé l'anticipation de la fin de la vie active. Aujourd'hui, nous devons reconnaître que cette politique nous a menés sur une voie sans issue. Pourtant, l'argumentation persiste qu'un taux important d'activité parmi les personnes âgées empêcherait, d'une part, les jeunes à faire leur entrée sur le marché du travail, et mènerait, de l'autre, à un taux élevé de chômeurs qui doivent subvenir aux besoins de leurs familles et qui, par conséquent, dépendent le plus de leur salaire. Cette argumentation repose sur la fausse prémisse qu'il y aurait une quantité fixe de travail dans une économie nationale, ce qui ne reflète pas la nature dynamique du marché de l'emploi. La croissance crée des rentrées supplémentaires qui sont dépensées sur les marchés des biens et services où elles créent une nouvelle demande de main d'œuvre. Le travail crée du travail.

Entraves pour le marché du travail

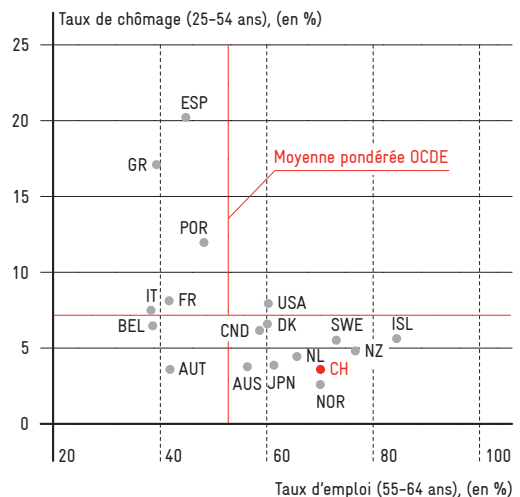
L'argument que les jeunes évinceraient les employés âgés ne peut pas être confirmé empiriquement, tout au contraire: dans beaucoup de pays de l'OCDE, un taux d'activité élevé dans la tranche d'âge de 55 à 64 ans est corrélé avec un taux élevé d'activité parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans. De même, on emploie moins de jeunes là où les vieux se retirent massivement de la vie professionnelle. Les pays qui, par leur régulation, veulent «protéger» leurs employés, dont les pays en crise du Sud de l'Europe, ne font qu'entraver le marché du travail. Les faits montrent qu'une participation renforcée des employés âgés au mar-

ché du travail ne pousserait pas les générations d'âge moyen au chômage. Cela peut être démontré en comparant le taux d'activité des personnes âgées entre 55 et 64 ans avec celui des personnes ayant entre 25 et 54 ans. Ces deux groupes représentent l'effectif principal des personnes actives. Le taux de chômage est particulièrement élevé là où le taux d'activité des employés âgés est en dessous de la moyenne de l'OCDE (cf. graphique). Ici également s'impose la conclusion que ce ne sont pas les effets d'éviction, mais les excès régulateurs et le manque de compétitivité qui sont au cœur du problème. Ces faits s'opposent à toute objection contre une prolongation de la période d'activité professionnelle.

Publication en ligne: 08/11/2012

Le travail crée du travail

Là où les employés âgés sont nombreux, les taux de chômage des générations qui se trouvent au milieu de leur vie active sont bas – et vice-versa.



Source: Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011

Prévoir les risques, limiter la réglementation

Le négoce de matières premières s'inscrit au rang des sources de prospérité de notre pays, mais aussi des risques de réputation. Lors de la «Herbsttagung» d'Avenir Suisse, quatre experts ont présenté leur solution.

Markus Schär

«Nous devons répondre aux critiques légitimes par des solutions adaptées.»

Un cadeau fiscal, l'arrivée du directeur général de Glencore, semble tomber du ciel sur la commune de Rüschlikon et le canton de Zurich. Cet exemple n'est pas isolé. Il témoigne des bienfaits croissants du négoce de matières premières pour la prospérité du pays. Mais les critiques s'accumulent sur cette branche d'activité fondamentalement discrète si bien qu'un risque de réputation pour notre pays est en train d'émerger. La «Herbsttagung» d'Avenir-Suisse,

qui s'est déroulée à Bâle, à l'«Ackermannshof», a précisément été consacrée au marché des matières premières. Le parallèle avec la place financière saute aux yeux, selon le Secrétaire d'État Michael Ambühl. Dans certaines matières premières, la Suisse occupe le premier rang mondial du négoce. Le transit de matières premières représente même 3,6 % du PIB suisse. Son importance économique est donc très significative. Comme la place financière, le négoce de matières premières pose aussi des questions morales, qu'il s'agisse du respect des droits de l'homme et des normes environnementales ou du contournement des sanctions internationales. Le constat est clair: «Dans les deux cas, on assiste à une forte pression à la transparence.» Dans sa politique à l'égard des marchés financiers, la Suisse a souvent maintenu coûte que coûte une stratégie de réduit alpin, selon le Secrétaire d'État, «même dans les situations où une stratégie de défense flexible et active lui aurait été préférable». Le message est limpide à l'égard du négoce de matières premières: «Face au risque de réputation, nous ne devrions ni sur-

réglementer les matières premières et risquer la délocalisation des entreprises de négoce, ni ignorer les risques existants par crainte pour les principes libéraux.» Le plan de mesures suivant est directement dérivé de cette stratégie. Premièrement, la Suisse doit satisfaire les standards internationaux fondamentaux, notamment le respect des droits de l'homme. Deuxièmement, notre pays doit participer à l'établissement des normes au sein des instances internationales. Troisièmement, la prise en compte des critères économiques nous oblige à ne pas péjorer nos facteurs d'attractivité. Michael Ambühl conclut: «Nous devons répondre aux critiques par des solutions adaptées sans perdre de vue les aspects économiques.»

«Besoin d'experts du risque»

«Les négociants en matières premières remplissent une fonction tout à fait utile», selon Philippe Chalmin, professeur à l'Université Paris-Dauphine et expert de longue date du négoce de matières premières. À son avis, «nous vivons le plus grand choc de matières premières de notre histoire». En effet, les crises pétrolières des années 1970 se concentraient sur l'approvisionnement en matières premières alors qu'aujourd'hui l'instabilité s'est élargie à l'ensemble du monde. L'utilité des négociants en matières premières réside précisément ici: «Un monde incertain a besoin d'experts capables de réagir aux risques et de s'y adapter», selon le professeur. La croissance a besoin de matières premières, mais l'offre peine à suivre la demande parce que les investissements miniers sont restés insuffisants jusque dans les années 1990. De plus, il faut compter jusqu'à 20 ans pour que de nouvelles mines fonctionnent à plein régime. Le professeur Chalmin prévoit une longue

phase d'expansion du négoce de matières premières, «donc aussi de la Suisse en vertu de son «cluster» mondial dans le négoce de matières premières». La Suisse doit prendre ses responsabilités à l'égard des risques du négoce de matières premières, selon Guillermo Valles, directeur à la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED). Le secteur des matières premières est en relation permanente avec «les plus faibles des plus pauvres», ajoute le diplomate. «Nous devons être attentifs à cette asymétrie du pouvoir», à son avis. Il s'accorde toutefois avec le professeur Chalmin pour rejeter l'idée d'une séparation entre négoce «juste» et négoce «injuste». Il ajoute que «les hommes ne souffrent pas d'un manque d'alimentation, mais de mauvais gouvernements».

L'avenir s'annonce brillant

Le mode de fonctionnement de cette «brillante et secrète branche d'activité» a été présenté par Daniel Jaeggi, de Mercuria Energy Trading, à Genève, l'un des cinq plus grands négociants en énergie indépendants au monde. «Nous ne travaillons qu'avec notre savoir-faire intellectuel», a-t-il déclaré pour expliquer la discrétion absolue du secteur et à la modeste ouverture de son capital au public. «Aucune de nos idées n'est protégée par un copyright – si nous expliquons au monde notre façon de gagner de l'argent, nous serons copiés immédiatement», a-t-il affirmé. La nécessité de la discrétion ne signifie nullement une absence de règles ou de transparence, selon Daniel Jaeggi, dévoilant ensuite la liste des 25 autorités de surveillance auxquelles il doit rendre compte. «Partout où nous sommes présents, nous devons respecter les règles globales.» Tout est affaire de «Corporate Social Responsibility» (CSR): «Nous nous engageons à respecter les plus hauts standards légaux et moraux.» La croissance du secteur est durable, selon Daniel Jaeggi. Sur les 2 millions de barils de pétrole produits chaque jour, les deux tiers ne sont pas raffinés par les producteurs et sont donc négociés. La conclusion de Daniel Jaeggi est limpide: «L'avenir du négoce de matières premières promet d'être brillant.»

Publication en ligne: 15 et 26/10/2012

Imbrication

Comment mettre en œuvre la stratégie énergétique 2050 développée par le Conseil fédéral face au tournant énergétique? Cette question a été traitée par «La vie économique», revue de politique économique, dans son édition de novembre 2012. On y trouve l'article «Pour une stratégie énergétique internationale et adaptée au marché» d'Urs Meister, expert d'Avenir Suisse, dans lequel il évalue les transformations des marchés globaux de l'énergie engendrées par le boom du gaz non conventionnel ainsi que le potentiel que les énergies renouvelables offrent à la Suisse, compte tenu de leurs coûts élevés. Urs Meister souligne que la Suisse, en tant que petit pays fortement imbriqué dans le marché international de l'énergie, ne devrait pas perdre de vue les développements globaux. L'article peut être téléchargé sur le site Web d'Avenir Suisse, l'édition complète se trouve à l'adresse: www.dievolkswirtschaft.ch.

Rajeunissement

Depuis l'introduction en 1985 de la prévoyance professionnelle obligatoire, l'environnement socio-économique suisse a profondément changé. Avec la tendance à l'individualisation de notre société, le vieillissement de la population et les faibles rendements délivrés par les marchés financiers, le deuxième pilier est confronté à des défis de taille. Dans leur étude «Cure de jouvence pour la prévoyance vieillesse», publiée en allemand en septembre 2012, Jérôme Cosandey et Alois Bischofberger proposent des pistes de réforme, demandant avant tout une dépolitisation du taux de conversion, afin d'éviter le versement de rentes trop élevées, et davantage d'autonomie pour les assurés qui doivent pouvoir décider de la stratégie d'investissement de leurs contributions et, sur le moyen terme, aussi choisir librement leur caisse de pension. La version française du livre vient de sortir; des plus amples informations sont disponibles sur le site Web d'Avenir Suisse.

Publications



Responsables pour cette édition Gerhard Schwarz et Markus Schär, Avenir Suisse, Zurich
collaborateurs Barbara Angerer, Alois Bischofberger, Xavier Comtesse, Jérôme Cosandey, Simon Hurst,
Daniela Lepori, Michael Mandl, Urs Meister, Andreas Müller, Daniel Müller-Jentsch, Jörg Naumann,
Verena Parzer Epp, Lukas Rühli, Samuel Rutz, Marco Salvi, Patrik Schellenbauer, Annegret
Sturm, Rudolf Walser, Dominique Zaugg, Luc Zobrist rédaction Giessereistrasse 5, 8005 Zurich
téléphone 044 445 90 00 e-mail redaktion@avenir-suisse.ch mise en page arnold.kircherburkhardt.ch
tirage 8500 exemplaires impression Feldegg AG, www.feldegg.ch publication trois fois par an
téléchargement Réimpression, aussi d'extraits permise avec référence à la source («avenir actuel»);
disponible sous forme de pdf sur www.avenir-suisse.ch.